
ANNEXE À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2011-339 DU 10 JUIN 2011
MODIFIANT L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2011-118 DU 8 MARS
2011 PORTANT APPLICATION DE L'ORDONNANCE
SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008 RELATIVE AUX
PROCÉDURES DE GEL DES FONDS METTANT EN OEUVRE
DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

La personne et l'entité énumérées ci-après sont ajoutées à la liste figurant à l'annexe II dudit arrêté ministériel :

Personnes :

| | Nom | Informations d'identification | Motifs |
|---|----------------------|--|---|
| 1 | Colonel Taher Juwadi | Numéro quatre dans la chaîne de commandement de la Garde révolutionnaire | Membre haut placé du régime de Kadhafi. |

Entités :

| | Nom | Informations d'identification | Motifs |
|---|-------------------|---|--|
| 1 | Afriqiyah Airways | Afriqiyah Airways 1 st Floor Waha Building 273, Omar Almokhtar Street P.O.Box 83428 Tripoli, Libye Courriel : afriqiyah@afriqiyah.aero | Filiale libyenne/propriété du Libyan African Investment Portfolio, une entité détenue et contrôlée par le régime et désignée par le règlement de l'UE. |
